



École Gilles-Vigneault
11 400, avenue de Poutrincourt
Montréal, (Québec), H3M 1Z7
Téléphone : (514) 596-5298
gillesvigneault@csdm.qc.ca

ANNEXE
2005, rue Victor-Doré
Montréal, (Québec), H3M 1S4
Téléphone : (514) 596-1103

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2022
à 18h00**

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum		<p>PRÉSENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rahili Assaf, directrice en intérim • Pascale Petit, directrice adjointe • Emmanuelle Chénard, enseignante • Hélène Allary, enseignante • Caroline Couture, Secrétaire • Lina Reda, orthophoniste • Francis Collette, technicien SDG <ul style="list-style-type: none"> • Kiléka Coulibaly, parent • Marie-Claude Martel, parent • Kamel Zerrouki, parent • Ciobanu Iulian, parent <p>ABSENCE : Josiane Lepage, parent</p>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour		<p>Proposé par Mme Martel, secondé par M. Ciobanu.</p> <p>Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion	Procès-verbal de la séance du 17 mai 2022	<p>Suivi point 5.4 <i>Projet éducatif</i> : Le taux de réussite en art plastique (44%) concerne uniquement un groupe qui a des défis. Il n'est pas représentatif de tous les groupes.</p> <p>Proposé par M. Collette, secondé par M. Zerrouki.</p> <p>Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
4. Mot de la présidente		<p>Mme Coulibaly est heureuse de pouvoir se rencontrer en présentiel et d'avoir la chance d'échanger entre nous.</p>

5. Mot de la direction		
5.1. Budget 2022-2023 Pro forma	Approbation Rapport Sommaire – Budget Pro forma	<p>Présentation du Budget 22-23 Pro forma pour approbation :</p> <p>Fonds 1</p> <p>Services aux élèves : statu quo</p> <p>Enseignement : léger surplus au niveau du budget pour le matériel</p> <p>Activités d'enseignement : moins d'effectif enseignants, car moins d'élèves inscrits pour l'an prochain</p> <p>Gestion : relativement le même budget que 21-22</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>Entretien ménager et physique : Nous dépassons souvent le montant. D'autres fonds permettront de combler le budget.</p> <p>Autres : fonction cellulaires (2) à vérifier</p> <p>Fonds 3</p> <p>Salaires : partie du salaire du personnel non-enseignant (sauf psychoéducatrice, TES et orthophonistes)</p> <p>Fonds 7</p> <p>Salaire : partie du salaire non-enseignant (partie salaire orthophoniste)</p> <p>Activités d'enseignement : partie du salaire non-enseignant (partie salaire orthopédagogue)</p> <p>Activités jeune publique (10 160\$)</p> <p>Matériel : matériel didactique</p> <p>Fonds 8</p> <p>Salaires non-enseignant (partie de salaire d'un orthopédagogue, partie de salaire de 2 orthophonistes)</p> <p>Fonds 6</p> <p>Parties de salaire de : psychoéducatrice, 3 TES, 1 orthopédagogue, 1 orthophoniste</p> <p>Une partie du budget des salaires des professionnels sera utilisé pour des évaluations orthophoniques au privé cet été.</p> <p>Lecture à l'école : légère diminution du budget</p> <p>Annexe 55 : budget des spécialistes, service de TES</p> <p>Annexe 47 : à déterminer l'an prochain avec Mme Moraïs</p> <p>SDG : salaire légèrement plus bas, car moins de personnel au SDG</p> <p>Proposé par M. Zerrouki, appuyé par M. Ciobanu.</p>
5.2 Liste de fournitures scolaires pour 22-23	<p>Résolution #4</p> <p>Approbation</p>	<p>Précision de Mme Chénard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement pour les 3^e année : les cahiers quadrillés seront achetés par l'école afin de s'assurer que tous les élèves aient le même cahier. - Les enseignants n'utilisent pas uniquement les cahiers d'exercices des maisons d'édition. Du matériel maison est utilisé et plusieurs projets sont mis en place par les enseignants.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>M. Zerrouki demande si le matériel des élèves de maternelle peut être acheté par l'école et ensuite remboursé par les parents. Mme Allary précise que depuis 2 ans, les parents achètent leurs propres fournitures scolaires afin d'éviter d'avoir du matériel en surplus à l'école.</p> <p>Résolution #4 proposée par Mme Martel, appuyée par Mme Coulibaly.</p>
5.3. Matériel scolaire –Frais exigés aux parents en 22-23	Résolution #4 Approbation	<p>Un questionnement est soulevé concernant comment le budget est établi : Nous sommes parties du matériel de cette année. Nous avons établi un plafond qu'il ne faut pas dépasser (70\$).</p> <p>Résolution #4 proposée par Mme Martel, appuyée par Mme Coulibaly.</p>
5.4. Contribution financière pour la surveillance du dîner en 22-23	Résolution #5 Approbation	<p>Contribution du dîner 22-23 : 3,50\$</p> <p>Résolution #5 proposée par Mme Martel, appuyée par Mme Chénard.</p>
5.5. Sorties éducatives	Approbation	<p>Présentation des sorties éducatives pour approbation.</p> <p>Nouvelles sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 juin : Sortie au musée Pointe-à-Callière (groupes 51-55-53) (18,70\$ par élève-Budget Culture à l'école) - 14 juin : Sortie au site historique Marguerite-Bourgeoys (groupes 51-55-53) (14,20\$ par élève-Budget-Jeune public) <p>Proposé par Mme Coulibaly, appuyé par M. Collette.</p>
5.6. Photos scolaires 22-23	Approbation	<p>La compagnie de photographie SPEQ a été choisie. Ils ne font plus d'enveloppes pour le paiement, par question d'écologie. Ils offrent donc un soutien aux parents qui ne sont pas à l'aise avec le paiement en ligne. Les parents pourront payer par chèque. La compagnie est disponible au mois d'octobre pour la prise de photos. Ils offrent un fonctionnement hybride : possibilité d'avoir un arrière-plan personnalisé ou arrière-plan de la bibliothèque (milieu réel). Les photos seront prises à la bibliothèque. La ristourne (2\$) reviendra à l'école.</p> <p>Proposé par Mme Martel, appuyé par Mme Coulibaly.</p>
5.7. Règles de fonctionnement du SDG en 22-23	Information	<p>M. Collette précise qu'au SDG, il devra y avoir 2 personnes le matin et 2 personnes le soir au PP et à l'annexe en 22-23.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		Règlementation à venir concernant le SDG.
5.8. Rapport annuel de gestion – conseil d'établissement	Information	Le rapport annuel de gestion sera envoyé aux membres du CÉ au courant du mois de juin.
Mots des représentants		
6. Représentant des enseignants		Mme Chénard est contente d'avoir été membre du CÉ. C'était sa première expérience. Cela lui a permis d'être plus impliquée au sein de l'école. Mme Allary a également apprécié son expérience. La modalité en virtuel tout au long de l'année a facilité la présence des membres, car il n'y avait pas de déplacement le soir. Elle mentionne que la rencontre en présentiel de ce soir est une bonne façon de terminer l'année.
7. Représentante des professionnelles		Mme Reda est heureuse d'avoir participée au CÉ pour la deuxième fois et trouve que nous formons une équipe qui s'entend bien.
8. Représentante du personnel de soutien		Mme Couture mentionne qu'il y a eu une belle ambiance au sein de notre CÉ.
9. Technicien du service de garde		M. Collette est du même avis concernant l'ambiance dans notre équipe de CÉ.
10. Représentante de la communauté		X
11. Représentante au CSSDM		Mme Coulibaly mentionne que nous avons eu nos 5 parents au CA. Il y avait 7 candidatures.
12. Varia	Sondage aux parents	Un sondage concernant le taux de satisfaction quant aux communications aux parents sera envoyé aux membres parents du CÉ. La date limite pour remplir le sondage est le 15 juin 2022.
Conclure de la rencontre		
13. Date de la prochaine assemblée générale		La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 15 septembre 2022.
14. Date de la prochaine réunion		La date de la prochaine rencontre sera déterminée par France Morais et les membres du CÉ.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
15. Levée de l'assemblée		L'assemblée est levée à 20h40.

Kiléka Coulibaly, présidente

Lina Reda, Secrétaire

Rahili Assaf, directrice en intérim